

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)		Intitulés spécifiques des Blocs de connaissances et de compétences (si différents fiche RNCP)	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (Le cas échéant, intitulés des EC et des matières)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient	Modalités d'examen : Evaluation Continue/ Evaluation terminale (ECET) ou Evaluation continue intégrale (ECI) ou Examen terminal (ET)							
									Seconde chance				Règle du Max			
									Seconde chance (intégrée à l'évaluation initiale)	Report note Evaluation continue	Coef. ou %	Evaluation supplémentaire (après publication des résultats de l'évaluation initiale)	Coef. ou %	OUI nouveau coef. EC ou %	OUI nouveau coef. ET ou %	NON
<b>SEMESTRE 1</b>																
			UE 61. Technologies de l'intervention EM - 2			UEO	9	3								X
			Activités physiques de pleine nature (champ 2)				3	1		oui	0	Ecrit 2h	3			
			Activités physiques acrobatiques et/ou artistiques (champ 3)				3	1								
			Activités physiques de performance (champ 1)				3	1								
			UE 62. Stage 2			UEO	3	1								X
			Analyse de l'intervention - 2							oui	0	oral	1			
			Stage									quitus				
			UE 63. Sciences de l'intervention : apprentissage moteur			UEO	6	2		oui	0	Ecrit 3h	2			X
			UE 64. Spécialité sportive			UEO	3	1		oui	0	oral	0,5			X
												dossier	0,3			
												pratique	0,2			
			UE 65. Spécialisation - au choix			UEX	6	2								X
			option PLC				6	2								
			Atelier d'écriture				3	1								
										oui	0	Ecrit *	0,5			
			Histoire des acteurs de l'EPS				3	1				Ecrit	0,5			
										oui	0		1			
			option PE				6	2								
			mathématiques				3	1				ecrit	1			
										oui	0					
			Interdisciplinarité et EPS				3	1				oral	1			
			UE 66. Sécurité et enseignement			UEO	3	1								X
			Sauvetage aquatique							oui	0	quitus-pratique				
			Sécurité en escalade									quitus-pratique				
							Total ECTS / Semestre	30	10							

Commentaire : dans le cadre de l'ECI, lorsque la seconde chance est intégrée à l'évaluation initiale, préciser les modalités :

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées

**UE 62: le quitus de l'UE 62 correspond à la remise d'un dossier de stage satisfaisant aux critères énoncés dans l'UE. Si le quitus est validé il est conservé en 2<sup>nd</sup>e session et en cas de redoublement pendant une année.**

**dans l'UE 65, une seule épreuve commune de 4h sera organisée entre atelier d'écriture et histoire des acteurs de l'EPS (noté Ecrit\*) : l'épreuve donnera lieu à 2 notes pour chacune des disciplines.**

**# Dans l'UE 66, les étudiants doivent passer une épreuve pratique. La réussite à cette épreuve pratique validera le quitus (=SATIS). Dans la cas contraire, le quitus sera non validé (non SATIS").**